



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le lundi 28 août 2017 de 9 h 45 à 9 h 55.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M. Stéphane Germain, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M. Steve Morel, directeur général
M^{me} Josée Buckell, greffière

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Bureau du greffe
 - 3.1 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1.1 Procès-verbal de la réunion spéciale du 31 juillet 2017
 - 3.1.2 Procès-verbal de la réunion régulière du 1^e août 2017
 - 3.1.3 Procès-verbal de la réunion spéciale du 2 août 2017
 - 3.2 Représentations et sollicitations
4. Direction général
 - 4.1 Demande de prêt de service
5. Économie, emploi et partenariats stratégiques
 - 5.1 Représentations de Mashteuiatsh pour l'AGA de la Corporation de développement économique montagnais
6. Éducation et main-d'œuvre
 - 6.1 Club des petits déjeuners
7. Santé et mieux-être collectif
 - 7.1 Représentant politique - Nouvelle instance sur le développement social à Mashteuiatsh
8. Levée de la réunion

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Chef Moar assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Stéphane Germain
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3. BUREAU DU GREFFE

3.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1.1 RÉUNION SPÉCIALE DU 31 JUILLET 2017

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3.1.2 RÉUNION RÉGULIÈRE DU 1^E AOÛT 2017

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3.1.3 RÉUNION SPÉCIALE DU 2 AOÛT 2017

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

3.2 REPRÉSENTATIONS ET SOLLICITATIONS

TOURISME AUTOCHTONE QUÉBEC

RÉSOLUTION N° 6829

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, juge important de soutenir des initiatives culturelles mettant en valeur la culture autochtone;

CONSIDÉRANT que Tourisme autochtone Québec, en collaboration avec Affaires autochtones et du Nord Canada, le Conseil de la Nation huronne-wendat et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, sollicite Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans le cadre d'un Banquet gastronomique aux saveurs autochtones au cours duquel se tiendra un encan silencieux bénéfice afin de créer une bourse d'étude pour la relève en tourisme autochtone.

IL EST RÉSOLU de procéder à l'achat d'une pièce d'art ou d'artisanat autochtone au coût de 200 \$ qui sera remise à Tourisme autochtone Québec dans le cadre de la tenue de l'encan silencieux bénéfice qui se tiendra à l'occasion du Banquet gastronomique aux saveurs autochtones le 1^{er} septembre 2017 à Québec.

Proposée par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 DEMANDE DE PRÊT DE SERVICE

RÉSOLUTION N° 6830

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que la négociation territoriale et globale fait partie des mandats de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT que le Regroupement Petapan inc. qui négocie au nom et dans l'intérêt de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh demande un prêt de service pour madame Adèle Robertson;

CONSIDÉRANT que les ententes d'affectation d'un employé à un tiers ne font pas partie des encadrements actuels de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT que l'employée visée développera des compétences qui seront fortes utiles à l'organisation dans l'avenir;

CONSIDÉRANT que le mandat qui lui sera donné, soit la négociation d'ententes complémentaires au Traité, concerne un dossier stratégique important pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et la Première Nation;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a tout avantage à ce qu'une ressource au fait de ses réalités et proche de l'organisation réalise ce mandat;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a avantage à maintenir le lien d'emploi avec l'employée.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction générale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, à signer l'entente d'affectation d'un employé à un tiers convenue entre le Regroupement Petapan inc., Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et madame Adèle Robertson pour la période du 5 septembre 2017 au 31 mars 2018.

Proposée par M. Jonathan Germain
Appuyée de M^{me} Élisabeth Launière
Adoptée à l'unanimité

5. ÉCONOMIE, EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

5.1 ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

RÉSOLUTION N° 6831

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion



RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan considère important de soutenir les institutions sous sa gouverne et celle sous la gouverne des Premières Nations;

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement économique Montagnaise (CDEM) a pour orientations stratégiques d'assurer la pérennité et la croissance des fonds de financement, de poursuivre le développement du concept du guichet unique en matière de financement et de support aux entreprises, de maximiser les alliances stratégiques, de développer le potentiel entrepreneurial et, enfin, de développer et mettre en œuvre un plan de communication.

IL EST RÉSOLU de désigner les personnes suivantes pour représenter Mashteuiatsh lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de la CDEM qui se tiendra le 13 septembre 2017 à Uashat :

- M. Stacy Bossum, conseiller, représentant politique;
- M. François Rompré, coordonnateur – Économie, emploi et partenariats stratégiques – Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, représentant administratif;
- M. Jacques Cleary, – Société de développement économique ilnu, représentant entrepreneur.

Proposée par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyée de M^{me} Élisabeth Launière
Adoptée à l'unanimité

6. ÉDUCATION ET MAIN-D'OEUVRE

6.1 CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

RÉSOLUTION N° 6832

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, s'engage dans la mise en œuvre d'actions visant l'amélioration de la santé en général des Pekuakamiulnuatsh en considérant les déterminants sociaux pour une communauté durable et en santé;



RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, place la persévérance scolaire au cœur de ses priorités;

CONSIDÉRANT que le déjeuner est l'un des repas le plus important de la journée et qu'il contribue à aider les jeunes à développer leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT qu'un certain nombre de jeunes ne déjeunent pas avant d'arriver en classe diminuant ainsi leur capacité à se concentrer et à intégrer ce qui leur est enseigné;

CONSIDÉRANT que la direction –Éducation et main-d'œuvre souhaite obtenir l'aide financière nécessaire pour le fonctionnement du Club des petits déjeuners;

CONSIDÉRANT la volonté de Rio Tinto de soutenir les initiatives favorisant la persévérance scolaire des jeunes de Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT que le Club des petits déjeuners a accepté de réviser l'entente afin de tenir compte des réalités et besoins des élèves de Mashteuiatsh.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction – Éducation et main-d'œuvre à signer les ententes de partenariat avec le Club des petits déjeuners et les autres documents relatifs à ces ententes pour la période du présent mandat de Katakuhimatsheta (Conseil des élus), et ce, si aucun changement n'est apporté lors du renouvellement annuel.

Proposée par M^{me} Élisabeth Launière
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité

7. SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE COLLECTIF

7.1 REPRÉSENTANT POLITIQUE – NOUVELLE INSTANCE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À MASHTEUIATSH

RÉSOLUTION N° 6833

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, souhaite tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des Pekuakamiulnuatsh et de leur famille;

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT que depuis 2008, différentes démarches de consultations ont été entreprises avec les membres citoyens de Mashteuiatsh sous l'angle du développement social, notamment la Commission consultative sur la réalité sociale;

CONSIDÉRANT qu'un groupe de tâche sur le développement social a été créé et a entrepris une démarche d'arrimage des différents comités reliés à la réalité sociale de la communauté, soit le comité mieux-être, le comité Auassatsh et la Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT que suite aux travaux et aux réflexions, les membres de ces trois comités ont voté en faveur de la fusion et de la création d'une nouvelle instance sur le développement social à Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT que la nouvelle instance a comme mission de mobiliser et susciter l'engagement de la communauté dans la cohésion des actions en regard des changements collectifs visés afin d'assurer le mieux-être et le renforcement de l'identité culturelle des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que le représentant politique à la nouvelle instance sur de développement social aura la responsabilité d'assurer la communication entre Katakuhimatsheta et la nouvelle instance afin de susciter l'engagement des milieux.

Il EST RÉSOLU d'appuyer les travaux de la nouvelle instance sur le développement social à Mashteuiatsh;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner messieurs Jonathan Germain, comme représentant politique et Stéphane Germain comme représentant politique substitut, pour siéger à la nouvelle instance sur le développement social à Mashteuiatsh.

Proposée par M^{me} Élisabeth Launière
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité

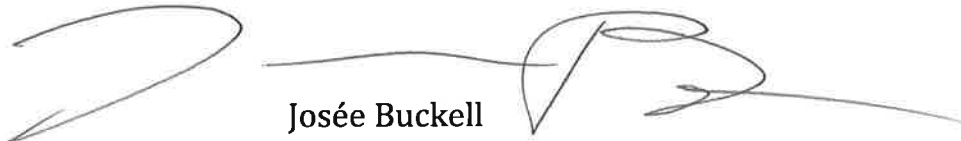


RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 55, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M. Stacy Bossum et adoptée à l'unanimité.

La greffière,



Josée Buckell